

Délibération 2022-35-CA P

Séance du 07 Juillet 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Subvention de l'UPHF auprès du Conseil Régional Hauts-de-France dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Soutien aux Etablissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France – Dispositif d'Accélération de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (DAIPE)»

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 150 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 07 juillet 2022 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à M. Eric Deruy, Directeur du Pôle Partenariats et Développements qui présente aux membres une demande de subvention sollicitée auprès du Conseil Régional Hauts-de-France à hauteur de 50 000,00 € (cinquante mille euros) dans le cadre du Dispositif d'Accélération de l'Insertion professionnelle des étudiants » (DAIPE), relatif à l'appel à manifestation d'intérêt « Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France »,

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la demande de subvention sollicitée auprès du Conseil Régional Hauts-de-France dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Soutien aux Etablissements de l'Enseignement Supérieur en Hauts-de-France –Dispositif d'Accélération de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (DAIPE) selon le document joint à la présente délibération.

**Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 07 juillet 2022

Abdelhakim Artiba
Président



UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE

votre référence : AMI – Soutien
aux établissements de
l'enseignement supérieur en
Hauts-de-France

notre référence : DAIPE
concerne : Demande de subvention
pièces jointes : Dossier et annexes

Monsieur le Président du Conseil Régional Hauts-de-
France
Hôtel de Région
151, boulevard Hoover
59555 LILLE cedex

Valenciennes, le 30 mai 2022

Affaire suivie par :
Pôle Développement et
Partenariats

Eric Deruy
+ 33 (0) 3 27 51 16 19
eric.deruy@uphf.fr

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance du projet « Dispositif d'Accélération de l'Insertion professionnelle des étudiants » (DAIPE), déposé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France », je soussigné, Professeur Abdelhakim Artiba, ayant pouvoir d'engager juridiquement l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), en qualité de Président :

- donne mon accord pour participer au projet référencé ci-dessus pour un coût total prévisionnel de 107 100 € ;
- sollicite une subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France à hauteur de 50 000 € ;
- garantis les informations données par le responsable du projet à l'UPHF, M. Mourad ABED ;
- m'engage à transmettre le bilan complet du projet finalisé et dûment signé, une fois le projet achevé et les dépenses acquittées.

Je souhaite vous faire part de l'engagement de l'Université qui se concrétisera notamment par :

- la mise à disposition de personnel statutaire à hauteur de 14 100 € ;
- la mise à disposition de personnel non-statutaire à hauteur de 42 000 € ;
- la prise en charge de frais de mission à hauteur de 1 000 € ;
- l'utilisation des locaux mis à disposition ;
- l'utilisation des équipements mis à disposition.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Abdelhakim Artiba

Président
+33 (0) 3 27 51 16 76

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Campus du Mont Houy
Bâtiment 2 - Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr

Abdelhakim Artiba
Président



**Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur,
Des Formations Sanitaires et Sociales**

Appel à manifestation d'intérêt (AMI)

**Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en
Hauts-de-France**

2022 - 2024

Dossier de candidature à renvoyer à l'adresse mail suivante :

enseignementsuperieur.ami@hautsdefrance.fr

Date limite de dépôt : 30 mai 2022

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectifs de renforcer l'attractivité des établissements ou antennes déconcentrées en Hauts-de-France, d'accompagner la dynamique de territorialisation de l'enseignement supérieur impulsée par le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SRESRI 2017 - 2021), de permettre l'expérimentation d'actions innovantes visant à renforcer la réussite et l'insertion des étudiants.

L'appel à manifestation d'intérêt est composé de 3 axes. Les candidatures des porteurs de projet peuvent être déposées sur tout ou partie de ceux-ci.

1. **L'Axe 1** - Développer l'attractivité des établissements et des antennes d'université situés en zones rurales et/ou dans des territoires périphériques, les bénéficiaires sont : les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les universités et les établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG).
2. **L'Axe 2** - Accompagner les dynamiques de territorialisation de l'enseignement supérieur, les bénéficiaires sont : les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les universités et les établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG).
3. **L'Axe 3** - Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, les bénéficiaires sont : les universités et les établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG).

Retrouvons-nous sur



regionhautsdefrance



@hautsdefrance



regionhdf



region_hautsdefrance

www.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

Formulaire de demande - Axe 3

Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle

Informations concernant l'établissement et le référent

Identité de l'établissement d'enseignement supérieur :

Nom de l'Établissement : UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Sigle : UPHF

Adresse principale : Campus Mont Houy 59313 VALENCIENNES Cedex 09

Téléphone : 03 27 51 16 76 (Présidence)

Forme juridique : Université

Statut : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental

N° SIRET : 130 025 745 00014

Code APE : 8542Z

N° NAF : 8542Z

EESPIG : Oui Non

Identité du référent :

Nom et Prénom du référent : ABED Mourad

Fonction du référent : Vice-Président délégué au numérique, à l'innovation pédagogique et à la stratégie de projets

Téléphone : 03 27 51 16 76 (Présidence)

Mail : mourad.abed@uphf.fr

Présentation du projet

Date de début : 01/01/2023

Date de fin : 31/12/2023

1 - Présentation synthétique du projet

1.1 - Résumé du projet

2 500 caractères maxi

L'insertion professionnelle et les liens avec le monde du travail est un axe très fort de notre université qui se veut professionnalisante avant tout. Elle souhaite donc promouvoir davantage l'accès à l'emploi et aux stages. Un dispositif existant (réseau Professionnel PRO'fil et webinaires de l'emploi notamment) est le socle d'un accompagnement des étudiants à l'insertion professionnelle et d'un réseau professionnel propre à l'établissement ; mais il est désormais nécessaire d'enrichir cet existant de différentes actions.

Le prochain PRREL réussite coordonné par la Région Hauts-de-France avec l'ensemble des universités de la Région vise dans le cadre de la réussite étudiante à mettre l'accent sur davantage d'accompagnement des étudiants en Licence pour l'orientation et la connaissance du monde professionnel. Ce projet vient conforter les objectifs du prochain programme PREEL.

D'un côté, le réseau professionnel doit devenir une réelle communauté, plus riche et plus vivante. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur les méthodes de création et d'animation de communautés qui nécessitent de proposer : des informations pertinentes, un nombre de participants suffisant, des rencontres régulières, des discussions entre les rencontres et impliquant tous les membres, des espaces de partage. Nous avons la chance d'avoir un socle de base existant et il nous reste maintenant à augmenter le nombre des informations ou ressources ainsi que leur qualité technique pour proposer aux membres du réseau des informations et des échanges qu'ils trouveront utiles voire indispensables ; c'est à cette seule condition (le réseau considéré comme outil très utile pour atteindre le but recherché) que les étudiants et anciens étudiants s'empareront et surtout seront fidèles à ce réseau professionnel.

L'autre point d'entrée du projet est la montée en compétences des étudiants dans le domaine de l'insertion professionnelle et la recherche de stage (souhait de proposer aux étudiants davantage de stages volontaires au-delà des stages imposés dans le cursus). Ces besoins concernent potentiellement tous les étudiants de l'UPHF : le public est vaste et le nombre de personnes présentes dans le BAIP limité. Le projet vise donc à élargir le nombre de personnes formées ET accompagnées en proposant des modules à distance : les étudiants pourront alors s'en saisir quand ils le souhaitent, au rythme qu'ils le souhaitent. Ces modules ne se limitant pas à la mise en ligne de contenus (qui se trouvent par ailleurs largement sur le web), ils permettront aux étudiants de faire un point sur leurs pratiques, comprendre l'intérêt de les faire évoluer et les leviers pour cela, et enfin mettre en pratique ; c'est dans ce domaine que l'accompagnement humain est individuel est le plus profitable.

1.2 - Résultats attendus

2 500 caractères maxi

Les objectifs de ce projet sont d'améliorer l'insertion professionnelle et les liens avec le monde du travail. Pour cela, nous nous baserons sur l'augmentation du nombre d'étudiants formés ainsi que des membres du réseau professionnel PRO'fil.

Un des objectifs est d'augmenter le nombre d'étudiants formés dans le domaine de l'insertion professionnelle ainsi que de développer le tutorat et l'accompagnement personnalisé des

Le premier axe, « Orientation et accès, vers une ambition active des jeunes », est mobilisé dans le cadre de la montée en qualité et en diversité des moyens d'accompagnement des étudiants dans leur préparation à la connaissance du milieu professionnel, à la recherche d'emploi, de stages, des contrats PRO et d'apprentissage, en lien avec le monde professionnel. Les dispositifs innovants doivent permettre d'améliorer l'intégration des étudiants dans le monde professionnel en améliorant leur méthode de recherche d'emploi, en les intégrant dans un réseau professionnel vivant et cohérent, et en développant l'implication du monde professionnel dans ce réseau.

Quant à l'axe « Mobiliser toutes les ressources pour bâtir des parcours de réussite », il est sollicité via la création de courts modules de formation à distance, allant plus loin que la diffusion de contenus mais impliquant davantage les étudiants et les engageants dans la mise en œuvre de productions en fonction de la thématique et de l'objectif visé.

- Un état des lieux sur le sujet :

L'UPHF met en œuvre deux actions (entre autres) en faveur de l'insertion professionnelle de nos étudiants :

- un réseau social professionnel nommé PRO'fil
- la formation des étudiants à l'insertion professionnelle (modules polytechniques, webinaires, ...)

PRO'fil permet aux étudiants de créer un profil professionnel et de gérer ses contacts et ses relations avec le monde professionnel, consulter des offres d'emploi, se faire accompagner par le BAIP, ...

De plus, des formations ou ateliers sont organisés régulièrement, et enregistrés pour permettre aux étudiants de les consulter selon les besoins. Positionnés au moment le plus opportun dans l'année, les webinaires de l'emploi permettent aux étudiants, en dehors des plages de cours, d'obtenir des conseils sur la façon de rechercher et décrocher un stage ou un job, la création de profil LinkedIn, la rédaction de CV, l'entrepreneuriat...

Pour compléter cela, quatre modules d'ouverture, ouvrant droit à crédits ECTS, permettent aux étudiants de se perfectionner et surtout leur permettent de mettre en pratique sur ces différentes thématiques.

Ces actions couvrent un périmètre déjà riche mais la volonté est, avec ce projet, d'aller questionner la notion de communauté en réseau ainsi que la formation-action quand je veux et sur la thématique que je souhaite.

- L'objectif du projet :

Comment développer le réseau ? Comment développer l'engagement immédiat des étudiants dans la mise en pratique ? Comment toucher davantage d'étudiants et leur permettre de se former quand ils en ont besoin et le temps ?

Les 2 objectifs poursuivis dans ce projet vont s'enrichir l'un de l'autre :

- le premier consiste à structurer et mettre en œuvre un réel plan de communication et de création de communauté en réseau, en proposant avant tout des informations pertinentes et attractives. Il faut que nos méthodes et nos supports évoluent, notamment vers des supports podcast ou vidéos qui soient conçus de façon innovante, vivante, avec une organisation du discours et des codes qui soient ceux de nos étudiants. Un des objectifs est d'attirer encore davantage nos étudiants et les acteurs du monde professionnel sur cette plateforme ; cependant ils n'y viendront que si 3 éléments sont mis en œuvre de façon pertinente : des informations actuelles et de qualité (actus, offres, profils étudiants à jour, ...), des ressources pertinentes (pour aider les étudiants



dans leur insertion dans le monde professionnel, en lien avec les besoins du terrain mais également adaptés à leurs habitudes de consommation du numérique), des événements ou nouveautés réguliers. Tous ces éléments doivent être la base pour engager les étudiants dans la mise en œuvre de leurs profils professionnels et surtout le suivi dans le temps de ce profil et l'entretien de contacts professionnels avec le monde du travail. Dans ce sens, nous envisageons aussi la création d'un dispositif d'interactivité permettant de créer et d'accompagner les activités de communication, d'information et d'attractivité ; c'est-à-dire de sphères interactives : enseignants-enseignants, enseignants-industriels, enseignants-étudiants, étudiants-industriels.

- Le second consiste à tester la mise en œuvre de quelques dispositifs de formations innovants permettant de proposer aux apprenants de se former aux compétences d'insertion professionnelle quand ils le souhaitent et de façon engageante en les impliquant dans la réalisation d'une production. Pour aller au-delà de la consultation de ressources, il est proposé de mettre en œuvre des formations hybrides ou à distance, en intégrant tout un ensemble de concepts dans le dispositif mis en œuvre. Cela permettra de faire appel aux connaissances antérieures des apprenants, de co-concevoir des connaissances, d'engager dans les apprentissages, de mettre en pratique immédiatement et progressivement, d'avoir une démarche réflexive sur ses propres pratiques et sur les besoins du monde professionnel. Cela permettra d'amener les apprenants non seulement à consulter les ressources mais également à se questionner sur leurs propres pratiques et à les faire évoluer de façon immédiate et tutorée via la mise en œuvre dans une production.

Dans le cadre de ces deux objectifs, il sera question de produire des vidéos de qualité, permettant d'alimenter un réseau vivant, mais également de fournir des ressources modulaires pour les formations hybrides/à distance.

- La méthodologie utilisée :

L'équipe projet travaillera en mode Agile. Une succession d'étapes seront déterminées, permettant de fixer des objectifs clairs et à court terme aux équipes, et ensuite de tester la mise en œuvre et la réception de ces livrables par les utilisateurs finaux. Ces tests permettront d'orienter ensuite les productions suivantes.

Pour cela, nous nous baserons sur la méthode Kanban en mettant en œuvre une visualisation des flux de travail sur un kanboard.

- Le type de gouvernance/pilotage du projet mis en place :

Un chef de projet sera nommé pour piloter la mise en œuvre opérationnelle de ce projet.

Un comité de pilotage sera mis en place. Il sera constitué notamment des vice-présidents du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante, de la Vice-Présidente déléguée à la Réussite étudiante et à la vie étudiante et du Vice-Président délégué au Numérique, à l'innovation pédagogique et à la stratégie de projets, et enfin le chef de projet. Le comité de pilotage sera en charge de :

- Préciser les grandes orientations du projet,
- Valider les propositions faites par les groupes de travail via le comité opérationnel,
- Valider les dépenses.

Un comité opérationnel regroupera l'ensemble des acteurs du projet et sera animé par le chef de projet. Ce comité permettra de :

- Répondre aux directives du Comité de Pilotage en appliquant les directives et orientations

- Échanger sur l'état d'avancement de chaque action
- Superviser les étapes du projet
- Permettre à tous les acteurs d'avoir connaissance de l'avancée générale du projet.

Des groupes de travail seront créés, en fonction des actions menées, et seront en charge de :

- Proposer et planifier les actions
- Mettre en œuvre des actions

- Les différentes étapes de réalisation et le calendrier associé :

[T0] Réunion de lancement de l'action

Chacune des actions ci-dessous sera organisée en 4 phases successives de : Définition, Production, Évaluation et Mise en œuvre des actions correctives.

Ces 4 phases seront appliquées aux 3 axes suivants :

1. Développement de la communauté PRO'fil

- Définition des actions [T0 + 2 mois]
- Conception et déploiement des 4 sphères reposeront sur des espaces de co-modalité et la formation des étudiants ; structuration Moodle (création d'espaces d'interaction dits "sphères" et droits d'accès), [T0 + 8 mois]
- Mise en œuvre des actions [Toute la durée du projet]

Livrables

- Structuration Moodle (création d'espaces d'interaction dits "sphères" et droits d'accès) ;
- ##### 2. Création de Podcasts et de vidéos
- Définition des besoins et priorisation en fonction de la création de la communauté et des modules [T0 + 2 mois à T0 + 4 mois]
 - Sous-traitance pour la réalisation des podcasts permettant d'obtenir des ressources innovantes, adaptés aux codes communicationnels consommés par les étudiants via les réseaux sociaux et autres canaux de diffusion. Ces podcasts seront prioritairement destinés à PRO'fil. [T0 à T0 + 8 mois]
 - Définition d'une charte graphique interne pour le projet. [T0 à T0 + 2 mois]
 - Création progressive des vidéos internes s'inspirant de ces vidéos mais avec une visée davantage pédagogique ; certaines vidéos permettront d'exposer des avis et retours des pratiques de professionnels par les professionnels eux-mêmes [T0 à T0 + 1 an]
 - Diffusion et évaluation de ces vidéos, permettant de faire évoluer les productions suivantes. [T0 + 2 mois à T0 + 1 an]
- ##### 3. Création de modules en formation à distance
- Définition des besoins et priorisation des thématiques [T0 + 1 mois]
 - Définition des compétences [T0 + 1 mois à T0 + 4 mois]
 - Scénarisation des dispositifs de formation [T0 + 2 mois à T0+6 mois, progressivement sur les différents modules]

- Intégration sur la plateforme pédagogique [T0 + 2 mois à T0 + 8 mois]
- Mise en œuvre auprès des étudiants et évaluation [T0 + 6 mois à T0 + 1 an]

- Le volet innovant du projet :

Ce projet veut mettre l'accent sur l'innovation dans deux directions :

La première dimension concernant la production de podcasts qui seront traités de façon actuelle et selon les codes du public-cible (partie sous-traitée) : l'objectif est de produire des podcasts les plus en adéquation possible avec non seulement les discours du public cible mais également les canaux de consommation de ressources de ce public étudiant. Ces podcasts devront reprendre les codes, habitudes, tons des publics visés et nous permettront de faire évoluer et repenser nos propres productions.

Le second volet concerne l'innovation pédagogique qui sera au cœur de la réflexion concernant de nouvelles méthodes de formations et d'accompagnement des étudiants à l'insertion professionnelle. Déjà perceptibles avant, les pratiques et besoins des étudiants en matière de temps et de méthode de travail ont fortement évolué depuis les périodes de confinement. Durant cette période, ils ont pu expérimenter (de façon plus ou moins heureuse et improvisée) des enseignements via des modes hybrides, alliant du travail asynchrone, à des moments d'échanges en synchrone, voire de présentiel dans certains cas. Le projet vise à proposer des modules non pas en auto-formation mais en formation à distance ne se limitant pas à la mise en ligne de documents mais veillant à mettre en activité les apprenants pour améliorer l'engagement, la compréhension, la rétention d'informations, la mise en pratique. Cette dernière étape est le cœur d'une prise en compte la plus efficiente possible des compétences qui ont été visées par la formation et nécessite un engagement des membres du BAIP pour accompagner les apprenants dans le cadre d'un tutorat fort pour les apprenants le souhaitant. Cette démarche d'accompagnement personnel est déjà proposée par le BAIP mais l'objectif de ces formations seraient d'étendre le nombre d'étudiants touchés ainsi que la qualité de la mise en pratique dans les activités liées à l'insertion professionnelle.

- Les perspectives à 1 an - 2 ans :

Perspectives à 1 an :

- une augmentation significative du nombre d'étudiants ayant créé leur compte sur Pro'fil
- renforcement de l'articulation entre 4 sphères : enseignants-enseignants, enseignants-industriels, enseignants-étudiants, industriels-étudiants. Il s'agit de faire évoluer les structures d'accompagnement des étudiants, du tutorat vers le e-tutorat, ainsi que le tutorat social (mentorat, parrainage).
- quelques dispositifs de formation à distance mis en ligne et suivis par des étudiants.

Perspectives à 2 ans :

- une augmentation significative du nombre d'échanges sur Pro'fil, confirmant le développement de la plateforme et son utilisation pour valoriser son profil professionnel et créer des liens entre anciens apprenants et avec le monde professionnel
- une augmentation du nombre de personnes formées aux différentes thématiques tournant autour de l'insertion professionnelle, ainsi que du nombre d'étudiants accompagnés à la production de CV, lettres de motivations, ou conseillés lors de séances de tutorat. L'objectif est ainsi d'améliorer l'insertion professionnelle de nos étudiants à la fois en jouant sur la qualité de l'accompagnement et sur le nombre d'étudiants touchés.

- La justification des moyens sollicités (adéquation entre le projet et les moyens sollicités) :

La mise en œuvre de ce projet nécessite une implication forte des équipes titulaires, ainsi que des moyens complémentaires permettant de produire et scénariser.

Il sera ainsi nécessaire de recruter des moyens humains permettant d'appuyer les équipes en place notamment sur la production de vidéos de qualités (gourmand en temps) et l'accompagnement à la scénarisation pédagogique, la mise à niveau de la plateforme (en plus de l'implication des permanents).

Une sous-traitance est indispensable pour créer des podcasts originaux et adaptés aux attentes des apprenants. Ces productions nous permettront de capitaliser pour faire évoluer nos propres pratiques dans une ligne éditoriale repensée.

Une seconde sous-traitance est nécessaire pour la programmation de la plateforme.

Des moyens sont nécessaires pour des missions liées à la gestion du projet, à l'établissement des cahiers de charges, au réseau.

Enfin, des moyens techniques seront nécessaires pour permettre d'adapter les moyens techniques de captation dont nous disposons déjà aux contraintes et besoins de ce projet (salle multimédia).

- Les résultats attendus :

A n+1 :

- Augmentation du nombre de connexion sur Pro'fil => Tripler le nombre de connexions (étudiants)
- Création de 10 podcasts
- Création de 15 vidéos en interne
- Création de 2 modules de formation à distance
- Nombre des services plateforme PRO'fil => 3 nouvelles fonctionnalités (E-mailing, mise à jour base de données, alimentation automatique de la plateforme en offre)

2.2 - Dépenses éligibles ciblées

| Thématiques | Cochez les thématiques retenues |
|--|---------------------------------|
| Acquisition et/ou mise à niveau d'équipements pédagogiques (dont équipements numériques) | X |
| Frais liés à la rémunération de personnels non permanents en lien direct avec le projet | X |
| Frais de prestations en lien direct avec le projet, les dépenses de communication sont plafonnées à 30 % du coût total du projet | X |
| Frais de mission des personnels non permanents embauchés pour le projet (déplacement, hébergement hors région....) | X |
| Frais de participation à des salons nationaux et internationaux | <input type="checkbox"/> |

3 - Budget prévisionnel – Voir doc Excel dans le dossier

REGION HAUTS-DE-FRANCE
 Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur
 et des Formations Sanitaires et Sociales



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET :

AMI - ENS SUP - 2022

Tableau récapitulatif des dépenses et des recettes prévisionnelles en TTC

| Nature et intitulé des postes de dépenses | Nature de l'investissement et du fonctionnement | Coût | Dépenses subventionnables | Recettes | | |
|--|---|---------------------|---------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------|
| | | | | Région | Etablissement | Autre Précisez : _____ |
| Acquisition et/ou mise à niveau d'équipements pédagogiques (dont équipements numériques) | Détail 1 : Adeptation des moyens techniques existants (salle multimedia) | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 5 000,00 € | | |
| | Détail 2 | | | | | |
| | Détail 3 | | | | | |
| | Détail .. | | | | | |
| Investissement | Sous total | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| | Détail 1 : 1 Recrutement Ingénieur pédagogique 100% x 6 mois | 21 000,00 € | 21 000,00 € | 21 000,00 € | | |
| | Détail 2 : 1 Recrutement Assistant-Ingénieur 100% x 6 mois | 15 000,00 € | 15 000,00 € | 15 000,00 € | | |
| | Détail 3 : 3 Permanents UPHF : 1 Dnum 15% x 80% x 12 mois (1 IGE), 2 BAIP 10% (1 IGE ; 1 Tech) x 6 mois | 14 100,00 € | | | 14 100,00 € | |
| | Détail 4 : 2 CDD UPHF Techniciens 100% x 12 mois | 42 000,00 € | 42 000,00 € | | 42 000,00 € | |
| Frais de prestations en lien direct avec le projet, les dépenses de communication sont plafonnées à 30 % du coût total du projet | Détail 1 : Sous-traitance technique (programmation de la PF et production de podcasts sur la thématique d'accès à l'emploi (études, conseils, pratiques innovantes,...)) | 8 000,00 € | 8 000,00 € | 8 000,00 € | | |
| | Détail 2 | | | | | |
| | Détail 3 | | | | | |
| | Détail .. | | | | | |
| Frais de mission des personnels non permanents embauchés pour le projet (déplacement, hébergement hors région....) | Détail 1 : Missions gestion de projet - rencontres avec les professionnels | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | | |
| | Détail 2 : Missions techniques (études de cas, cahiers des charges...) | 500,00 € | 500,00 € | | 500,00 € | |
| | Détail 3 : Missions réseau (développer et entretenir un réseau de "parrains" pour développer le mentorat - mise en relation des étudiants avec des professionnels actifs - formations du personnel au développement du mentorat) | 500,00 € | 500,00 € | | 500,00 € | |
| | Détail .. | | | | | |
| Frais de participation à des salons nationaux et internationaux. | Détail 1 | | | | | |
| | Détail 2 | | | | | |
| | Détail 3 | | | | | |
| | Détail .. | | | | | |
| Fonctionnement | Sous total | 102 100,00 € | 88 000,00 € | 45 000,00 € | 57 100,00 € | 0,00 € |
| Total Fonctionnement + Investissement | | 107 100,00 € | 93 000,00 € | 50 000,00 € | 57 100,00 € | 0,00 € |
| Total Recettes | | | | 107 100,00 € | | |



4 - Liste des pièces à fournir

U

| Pièces à fournir | Etablissement Public | Etablissement privé | EPCI |
|--|--|--|--|
| Pièces liées à l'établissement | Statuts | Statuts | Statuts |
| | | Copie de la parution au JO | |
| | SIRET/SIRENE | SIRET/SIRENE | SIRET/SIRENE |
| | | Attestation sur l'honneur de la régularité de la situation | |
| | | Charte de légitimité et des valeurs républicaines régionale pour les associations | |
| | | Rapport des comptes annuels N-1 | |
| | | Label EESPIG (si structure EESPIG) | |
| Pièces liées au Projet | RB | RB | RB |
| | Budget prévisionnel HT/TTTC (équilibré et détaillé) | Budget prévisionnel HT/TTTC (équilibré et détaillé) | Budget prévisionnel HT/TTTC (équilibré et détaillé) |
| | | Régime juridique fiscal : Assujettissement à la TVA et TVA récupérable | |
| | Bilan du projet N-1 | Bilan du projet N-1 | Bilan du projet N-1 |
| | Attestation de cofinancement (s'il y a) ou lettre d'engagement | Attestation de cofinancement (s'il y a) ou lettre d'engagement | Attestation de cofinancement (s'il y a) ou lettre d'engagement |
| | Courrier de demande de subvention signé, daté et revêtu du cachet par le représentant de la structure (si délégation de signature, annexé le document ; délégation de signature avec mention des nom, prénom et signature du délégant et du délégataire) | Courrier de demande de subvention signé, daté et revêtu du cachet par le représentant de la structure (si délégation de signature, annexé le document ; délégation de signature avec mention des nom, prénom et signature du délégant et du délégataire) | Courrier de demande de subvention signé, daté et revêtu du cachet par le représentant de la structure (si délégation de signature, annexé le document ; délégation de signature avec mention des nom, prénom et signature du délégant et du délégataire) |
| Compte-rendu ou relevé de décision du Conseil d'Administration - autorisant la demande de subvention auprès de la Région | Compte-rendu ou relevé de décision du Conseil d'Administration - autorisant la demande de subvention auprès de la Région | Compte-rendu ou relevé de décision du Conseil d'Administration - autorisant la demande de subvention auprès de la Région Délibération adoptant la mise en oeuvre du projet | |

Si vous avez déjà fourni les pièces dans le cadre d'un axe et que vous déposez sur plusieurs axes, ne mettez que le budget prévisionnel de l'axe concerné !

Date : 30 mai 2022

Signature du Président et cachet de l'établissement



Pr. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

/!\ Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de l'appel à manifestation d'intérêt pour le soutien aux établissements d'enseignement supérieur. Les destinataires des données sont les agents de la DRESS : (Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des formations Sanitaires et Sociales). Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service Enseignement Supérieur de la DRESS :

DRESS
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX
☎ : 0800 026 080





REGION HAUTS-DE-FRANCE
 Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur
 et des Formations Sanitaires et Sociales

AMI - ENS SUP - 2022

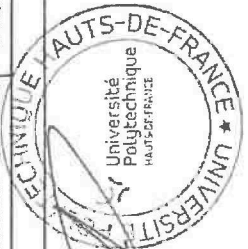
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET :

Tableau récapitulatif des dépenses et des recettes prévisionnelles en TTC

| Nature et intitulé des dépenses | Nature des investissements et du fonctionnement | Coût | Dépenses subventionnables | Recettes | | | |
|---|---|--------------|---------------------------|----------------|---------------|-------------|--|
| | | | | Région | Etablissement | Autres | |
| Acquisition et mise à niveau d'équipements pédagogiques (dont équipements numériques) | Détail 1 : Adaptation des moyens techniques existants (table multimédia) Détail 2 Détail 3 Détail... | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 5 000,00 € | | 0,00 € | |
| Investissement | Sous total | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 0,00 € | 0,00 € | |
| Frais de prestations en lien direct avec le projet, les dépenses de communication sont plafonnées à 30 % du coût total du projet | Détail 1 : 1 Recrutement Ingénieur pédagogique 100% x 6 mois | 21 000,00 € | 21 000,00 € | 21 000,00 € | | | |
| | Détail 2 : 1 Recrutement Assistant Ingénieur 100% x 6 mois | 16 000,00 € | 16 000,00 € | 16 000,00 € | | | |
| | Détail 3 : 3 Personnes UPEAF : 1 Etim 15% x 6 mois (1 ISE), 2 BAP 10% (1 ISE ; 1 Tech) x 6 mois | 14 100,00 € | 14 100,00 € | 15 000,00 € | | 14 100,00 € | |
| | Détail 4 : 2 CDD UPEAF Techniciens 100% x 12 mois | 42 000,00 € | 42 000,00 € | | | 42 000,00 € | |
| | Détail 1 : Sous-traitance technique (programmation de la PE, production de contenus sur la thématique d'accès à l'emploi (actions, conseils, pratiques, événements...)) | 8 000,00 € | 8 000,00 € | 8 000,00 € | | | |
| | Détail 2 | | | | | | |
| | Détail 3 | | | | | | |
| | Détail... | | | | | | |
| | Sous total | | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 600,00 € | |
| | Détail 1 : Missions opérationnelles de projet - rémunérées avec les professionnels | | 500,00 € | 500,00 € | | | |
| Détail 2 : Missions techniques (études de cas, cahiers des charges...) | | 500,00 € | 500,00 € | | | | |
| Détail 3 : Missions réseau (développer et entretenir un réseau de "partenaires" pour accompagner les professionnels) Missions de conseil et d'accompagnement des professionnels Ateliers-formation du personnel au développement du réseau) | | 500,00 € | 500,00 € | | | 500,00 € | |
| Détail... | | | | | | | |
| Détail 1 | | | | | | | |
| Détail 2 | | | | | | | |
| Détail 3 | | | | | | | |
| Détail... | | | | | | | |
| Sous total | | 1 500,00 € | 1 500,00 € | 1 500,00 € | 500,00 € | | |
| Frais de participation à des actions nationales et internationales | | | | | | | |
| Sous total | | 102 100,00 € | 8 900,00 € | 45 890,00 € | 57 100,00 € | 0,00 € | |
| Fonctionnement | | | | | | | |
| Sous total | | 107 100,00 € | 83 000,00 € | 50 000,00 € | 87 100,00 € | 0,00 € | |
| Total Fonctionnement + Investissement | | | | Total Recettes | | | |
| | | | | 107 100,00 € | | | |

A Valenciennes, le 30/05/2022

Pr. Alexandre ARTINA
 Président de l'UPHF



votre référence : AMI – Soutien
aux établissements de
l'enseignement supérieur en
Hauts-de-France

notre référence : DAIPE
concerne : Demande de subvention
pièces jointes : Dossier et annexes

Monsieur le Président du Conseil Régional Hauts-de-
France
Hôtel de Région
151, boulevard Hoover
59555 LILLE cedex

Affaire suivie par :
Pôle Développement et
Partenariats

Eric Deruy
+ 33 (0) 3 27 51 16 19
eric.deruy@uphf.fr


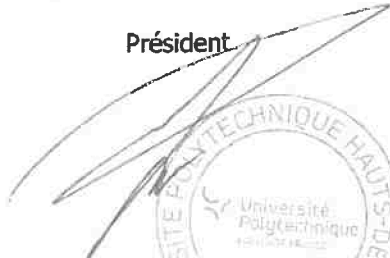
Valenciennes, le 30 mai 2022

Par la présente, je vous prie de bien vouloir noter que le projet « Dispositif d'Accélération de l'Insertion Professionnelle des Etudiants » (DAIPE), pour lequel l'Université Polytechnique Hauts-de-France, gestionnaire, formule une demande de subvention au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France », sera soumis à l'approbation du prochain Conseil d'Administration de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

L'extrait du compte-rendu du Conseil d'Administration vous sera transmis dès lors.

Abdelhakim Artiba

Président



Abdelhakim Artiba

Président
+33 (0) 3 27 51 16 76

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Campus du Mont Houy
Bâtiment 2 - Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr